



Arnaque sur une carte d'identité

Par **lynx40000**, le **08/08/2013** à **17:12**

Bonjour,

Il y a 3 mois j'ai obtenu un visa de 6 mois pour pouvoir venir travailler en France, je viens d'un pays d'Afrique où la misère règne malheureusement. Un ami en qui j'avais totalement confiance m'a promis de pouvoir me dénicher une carte d'identité officielle enregistrée en France. Je devais lui donner 6000 euros pour pouvoir l'obtenir. Mais malheureusement cet ami m'a piégé ... un escroc sans scrupule. A présent je sais que c'était un menteur et qu'il ne savait déjà même pas comment obtenir une simple fausse carte d'identité. J'ai son nom et prénom mais je sais pas quoi faire... Porter plainte ou non ? Même si j'ai tenté de passer par la voie de l'illégalité ? Qu'est-ce que je risque ? Lui qu'est-ce qu'il risque ? Que va faire la police ?

Merci d'avance pour vos réponses.

Par **amajuris**, le **08/08/2013** à **18:29**

bjr,

vous n'avez aucun recours à part donner les coordonnées de votre ami à la police.

vous avez voulu obtenir des faux documents tant pis pour vous.

tout ne s'achète pas en France.

vous pouvez faire une croix sur vos 6000 € et peut-être sur le renouvellement de votre visa.

cdt